



**Aéroport de Québec inc.**  
**États financiers**  
**au 31 décembre 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État du résultat global	5
État des variations des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
État de la situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 37



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot Grant  
Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux administrateurs de  
Aéroport de Québec inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Aéroport de Québec inc. (ci-après l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états du résultat global, des variations des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.* <sup>1</sup>

Québec  
Le 21 février 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A119912

# Aéroport de Québec inc.

## État du résultat global

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Atterrissage et aérogare	4 811 034	6 643 341
Frais d'améliorations aéroportuaires	4 861 640	7 676 056
Concessions	1 446 769	1 760 479
Locations	3 519 626	3 110 135
Stationnements	2 195 398	2 463 881
Services et recouvrements	2 738 833	3 107 130
Sûreté et sécurité	1 310 725	1 865 903
Autres produits	246 508	37 202
	<u>21 130 533</u>	<u>26 664 127</u>
<b>Charges</b>		
Charges au titre des avantages du personnel (note 14)	9 753 387	9 939 882
Loyer		155 522
Biens et services (note 17)	6 670 042	11 344 778
En-lieu de taxes	3 919 478	4 725 786
Amortissement des immobilisations corporelles	21 912 960	22 663 106
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 295 620)	(5 295 429)
Perte de valeur des actifs financiers (note 7 et note 18)	679 547	53 863
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	1 880 824	
	<u>39 520 618</u>	<u>43 587 508</u>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(18 390 085)</b>	<b>(16 923 381)</b>
Produits financiers (note 17)	1 357 900	1 673 589
Charges financières (note 17)	<u>(12 548 711)</u>	<u>(11 791 751)</u>
<b>Résultat net</b>	<b>(29 580 896)</b>	<b>(27 041 543)</b>
<b>Autre élément du résultat global</b>		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement en résultat net		
Réévaluation du passif net au titre du régime de retraite à prestations définies	<u>(11 200)</u>	<u>355 100</u>
<b>Résultat global</b>	<b><u>(29 592 096)</u></b>	<b><u>(26 686 443)</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Aéroport de Québec inc.

### État des variations des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

	Résultats cumulés	Cumul de l'autre élément du résultat global	Total des actifs nets
	\$	\$	\$
Soldes au 1er janvier 2021	117 343 868	(2 107 400)	115 236 468
Résultat net	(29 580 896)		(29 580 896)
Réévaluation du passif net au titre du régime de retraite à prestations définies		(11 200)	(11 200)
Résultat global			(29 592 096)
Soldes au 31 décembre 2021	<u>87 762 972</u>	<u>(2 118 600)</u>	<u>85 644 372</u>
Soldes au 1er janvier 2020	144 385 411	(2 462 500)	141 922 911
Résultat net	(27 041 543)		(27 041 543)
Réévaluation du passif net au titre du régime de retraite à prestations définies		355 100	355 100
Résultat global			(26 686 443)
Soldes au 31 décembre 2020	<u>117 343 868</u>	<u>(2 107 400)</u>	<u>115 236 468</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Aéroport de Québec inc.

### État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net	(29 580 896)	(27 041 543)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 912 960	22 663 106
Amortissement des coûts de transaction	122 861	83 695
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 295 620)	(5 295 429)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(1 400)	(30 236)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	1 880 824	
Perte sur la radiation d'un effet à recevoir (note 18)	413 461	
Passif net au titre du régime de retraite à prestations définies	18 335	23 925
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 20)	<u>(1 553 790)</u>	<u>6 936 099</u>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	<u>(12 083 265)</u>	<u>(2 660 383)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépôts à terme	(91 923 303)	(32 053 125)
Encaissements de dépôts à terme	55 275 832	52 137 834
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 172 984)	(16 488 363)
Cessions d'immobilisations corporelles	1 400	34 000
Encaissements des effets à recevoir	<u>116 667</u>	<u>161 732</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(39 702 388)</u>	<u>3 792 078</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts	50 000 000	
Remboursements d'emprunts	(2 250 000)	(2 250 000)
Coûts de transaction	(671 966)	
Encaissements des subventions à recevoir		3 632 455
Remboursement de l'obligation locative	<u>(10 767)</u>	<u>(183 741)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>47 067 267</u>	<u>1 198 714</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(4 718 386)</b>	<b>2 330 409</b>
Encaisse au début	<u>9 204 002</u>	<u>6 873 593</u>
Encaisse à la fin	<u>4 485 616</u>	<u>9 204 002</u>

Au cours de l'exercice, l'entité a versé des intérêts totalisant 12 347 666 \$ (11 757 198 \$ en 2020) et a encaissé des intérêts totalisant 1 513 343 \$ (2 234 982 \$ en 2020).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Aéroport de Québec inc.

## État de la situation financière

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Courants</b>		
Encaisse	4 485 616	9 204 002
Dépôts à terme (note 18)	57 204 579	24 657 108
Débiteurs (note 7)	5 475 519	4 540 313
Subventions à recevoir (note 8)	4 062 502	4 472 683
Effets à recevoir (note 18)	116 667	165 660
Fournitures en stock	1 852 578	1 712 092
Frais payés d'avance	702 532	660 366
	<u>73 899 993</u>	<u>45 412 224</u>
<b>Non courants</b>		
Dépôts à terme (note 18)	40 000 000	35 900 000
Effets à recevoir (note 18)	1 391 667	1 872 802
Subventions à recevoir (note 8)	27 579 216	31 343 354
Immobilisations corporelles (note 9)	429 605 654	451 864 182
	<u>498 576 537</u>	<u>520 980 338</u>
	<u>572 476 530</u>	<u>566 392 562</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Courants</b>		
Créditeurs (note 10)	14 466 600	16 217 285
Produits reportés	2 765 712	3 057 943
Dépôts de clients	55 000	135 744
Emprunts (note 12)	6 014 138	6 424 319
Obligation locative (note 15)	118 830	279 953
	<u>23 420 280</u>	<u>26 115 244</u>
<b>Non courants</b>		
Emprunts (note 12)	355 582 312	312 145 555
Obligation locative (note 15)	608 567	458 211
Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	106 344 785	111 640 405
Dépôts de clients	667 614	617 614
Passif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 14)	208 600	179 065
	<u>463 411 878</u>	<u>425 040 850</u>
	<u>486 832 158</u>	<u>451 156 094</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Résultats cumulés et cumul de l'autre élément du résultat global	<u>85 644 372</u>	<u>115 236 468</u>
	<u>572 476 530</u>	<u>566 392 562</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

DocuSigned by:

*André Boulanger*

André Boulanger, IAS.A, M. Sc. A., B. Sc. A  
Président du conseil d'administration

DocuSigned by:

*Thom Skinner*

Thom Skinner, CPA, CA  
Président du comité d'audit



# **Aéroport de Québec inc.**

## **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### **1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Aéroport de Québec inc. (AQi), régie en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, est une entité sans capital-actions et à but non lucratif exonérée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est responsable de la gestion, de l'exploitation, de l'entretien et du développement de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec (« YQB ») en vertu d'un bail foncier signé le 27 octobre 2000 avec le gouvernement du Canada, dont la durée est de 60 ans avec une option de renouvellement pour une période additionnelle de 20 ans.

Le siège social de AQi est situé au 505, rue Principale, Québec (Québec) G2G 0J4.

### **2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie. Le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de AQi.

Chez AQi, la continuité de ces mesures au cours de l'exercice 2021 a notamment entraîné une baisse drastique des vols domestiques ainsi que l'arrêt complet des vols internationaux, incluant les vols aux États-Unis, pour une période de huit mois, soit pour les mois de janvier à août 2021.

AQi a entamé une reprise progressive de ses activités depuis septembre 2021, en raison des conditions qui ont changé, notamment la réouverture des frontières et la mise en place du programme de vaccination tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Cette reprise dépend aussi de l'intérêt des diverses compagnies aériennes à reprendre leurs activités à AQi.

AQi, en tant qu'aéroport de l'est de la province, est considérée comme un service essentiel et a continué d'exercer ses activités pendant toute l'année, tout en ayant mis en place différentes mesures afin de protéger ses clients, ses fournisseurs et ses employés.

Malgré une reprise des activités aériennes depuis le dernier trimestre de 2021, la pandémie se poursuit en raison des variants de la COVID-19, et ce, encore après la fin d'exercice, et elle pourrait avoir d'autres conséquences sur AQi. La direction surveille activement les répercussions sur sa situation financière, ses liquidités, ses activités, ses clients, ses fournisseurs, son secteur d'activité et ses effectifs.

Puisque la pandémie de COVID-19 et les mesures prises à l'échelle mondiale pour limiter sa propagation évoluent chaque jour, AQi n'est actuellement pas en mesure d'en estimer pleinement l'incidence sur les résultats futurs de ses activités, sa situation financière et ses liquidités.

Parmi les mesures destinées à atténuer les répercussions de cette crise, AQi est admissible à une subvention en vertu du programme Subvention salariale d'urgence du Canada. Des demandes totalisant 3 198 765 \$ ont été déposées pour les périodes allant du 1er janvier au 23 octobre 2021 (4 300 858 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Ces subventions ont été comptabilisées à l'encontre des charges au titre des avantages du personnel.

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### **3 - GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers de AQi ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la devise fonctionnelle de AQi.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ont été approuvés le 17 février 2022 par le conseil d'administration, qui a également approuvé leur publication.

### **4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Généralités**

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées dans les IFRS en vigueur au 31 décembre 2021. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

#### **Fournitures en stock**

Les fournitures en stock sont évaluées au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque AQi devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

#### *Actifs financiers*

À l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante et qui sont évaluées au prix de transaction selon l'IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Pour les périodes considérées, tous les actifs financiers de AQi sont classés dans la catégorie au coût amorti.

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### 4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le classement dépend à la fois du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, à l'exception de la perte de valeur des actifs financiers, qui est présentée dans les charges.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur, le cas échéant. L'actualisation est omise si son effet n'est pas significatif. L'encaisse, les dépôts à terme, les créances clients, les intérêts courus à recevoir, les subventions à recevoir et les effets à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les créances clients, les intérêts courus à recevoir et les effets à recevoir doivent être soumis aux dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le modèle des pertes de crédit attendues utilise des informations de nature prospective. Pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des pertes de crédit attendues, AQi doit tenir compte de plusieurs informations, notamment des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

AQi utilise une méthode simplifiée pour comptabiliser les créances clients, les intérêts courus à recevoir et les effets à recevoir, ainsi que pour inscrire la correction de valeur des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. AQi se sert de l'expérience passée, d'indicateurs externes et d'informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

AQi évalue la dépréciation des créances clients sur une base collective puisqu'elles partagent des caractéristiques relatives au risque de crédit, étant donné qu'elles sont regroupées selon le nombre de jours écoulés depuis le moment où elles sont en souffrance. Se reporter à la note 18 pour une analyse détaillée de la façon dont les dispositions en matière de dépréciation d'IFRS 9 sont appliquées.

#### *Passifs financiers*

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction.

Les passifs financiers de AQi comprennent les fournisseurs, les intérêts courus à payer, les dépôts de clients et les emprunts. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### 4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Contrats de location

##### *Contrats de location de AQi conclus en tant que preneur*

AQi apprécie si tout contrat conclu est ou contient un contrat de location. Un contrat de location est défini comme étant un contrat, ou une partie d'un contrat, par lequel est cédé le droit d'utiliser un bien (le bien sous-jacent) pour un certain temps moyennant une contrepartie.

– Évaluation et comptabilisation des contrats de location conclus en tant que preneur :

À la date de début du contrat de location, AQi comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative à l'état de la situation financière. L'actif au titre de droits d'utilisation est évalué au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Le coût comprend le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux engagés par AQi, s'il y a lieu, une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien à la fin du contrat de location et, le cas échéant, les paiements de loyers versés avant la date de début du contrat de location, déduction faite de tout avantage incitatif reçu. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur la durée du contrat de location ou sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent si celle-ci est plus courte.

À la date de début, AQi évalue l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux, ou, sinon, au taux d'emprunt marginal de AQi. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux (comme les paiements de loyers fondés sur un pourcentage des produits de AQi) ne sont pas pris en compte dans l'évaluation initiale de l'obligation locative et de l'actif.

L'obligation locative et l'actif au titre de droits d'utilisation sont révisés pour tenir compte de tout événement entraînant une réévaluation ou une modification du contrat de location.

AQi a choisi de se prévaloir des mesures de simplification permises pour comptabiliser les contrats à court terme et les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Par conséquent, plutôt que de comptabiliser un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative, AQi comptabilise les paiements liés à ces contrats de location en charges à l'état du résultat global de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

À l'état de la situation financière, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été inclus dans les immobilisations corporelles et sont classés de la même manière que les immobilisations corporelles. L'obligation locative est présentée distinctement à titre d'obligation locative.

##### *Contrats de location de AQi conclus en tant que bailleur*

À titre de bailleur, AQi classe ses contrats de sous-location soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement.

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Un contrat est classé à titre de contrat de location-financement s'il a pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif au titre de droits d'utilisation sous-jacent; sinon, il est classé à titre de contrat de location simple. Dans ce dernier cas, les loyers de locaux pour bureaux et les loyers de terrains sont constatés linéairement sur la durée des baux correspondants.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur ultérieures, le cas échéant. Le coût inclut les charges qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction de l'actif et les coûts de démantèlement ou d'enlèvement de l'actif.

Les immobilisations corporelles en cours sont transférées à leur catégorie respective seulement quand elles sont prêtes à être mises en service, soit quand l'actif est en place, les conditions sont réunies et la direction estime que l'actif peut être exploité comme prévu.

AQI capitalise au coût des immobilisations corporelles les intérêts sur ses emprunts ainsi que les frais accessoires, jusqu'à ce que la direction estime que l'immobilisation corporelle y afférente est prête à être mise en service.

Les parties d'un investissement dont le coût est significatif par rapport à l'ensemble de l'investissement total sont amorties séparément quand la vie utile de ces parties diffère de la vie utile de l'ensemble de l'investissement.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée des immobilisations corporelles. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	3, 8, 10, 15, 25 et 40 ans
Améliorations locatives	5 et 15 ans
Pistes, chaussées et autres surfaces pavées	3, 8, 15, 25 et 40 ans
Machinerie et équipement	
Aérogare	5, 10 et 25 ans
Salle de bagages	5, 10 et 25 ans
Autres	5, 10, 15 et 25 ans
Équipement informatique	3, 5, 7 et 10 ans
Matériel roulant, mobilier et agencements	5, 10 et 20 ans

Dans le cas des actifs au titre de droits d'utilisation, les durées d'utilité attendues sont déterminées en fonction des autres actifs similaires détenus ou de la durée du contrat de location, si cette dernière est plus courte.

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont inscrites aux livres lorsqu'il existe une assurance raisonnable que AQI a satisfait aux exigences des ententes et que l'encaissement est probable. Les subventions sont inscrites au passif et amorties au même rythme que les immobilisations corporelles s'y rattachant.

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### **4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les estimations importantes à l'égard de la valeur résiduelle et de la durée d'utilité sont revues au besoin, mais au moins une fois l'an.

Le gain ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les autres produits ou dans les autres charges.

#### **Test de dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation**

Les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'une immobilisation corporelle excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs et elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Toutes les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable de l'actif excède sa valeur comptable.

#### **Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont inscrits dans le coût de l'actif pendant la période nécessaire pour préparer l'actif en vue de son utilisation.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés et sont présentés dans les charges financières (se reporter à la note 17).

#### **Aide gouvernementale**

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est comptabilisée en réduction des charges afférentes au cours de l'exercice où elles sont engagées, à la condition que AQi soit raisonnablement certaine que celle-ci se matérialisera.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées suivant l'annonce des programmes et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### **4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Constatation des produits des activités ordinaires**

Pour déterminer si elle doit comptabiliser des produits des activités ordinaires, AQi suit les cinq étapes suivantes :

1. Identification du contrat conclu avec un client;
2. Identification des obligations de prestation;
3. Détermination du prix de transaction;
4. Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation;
5. Comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies (ou à mesure qu'elles sont remplies).

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou de la contrepartie à recevoir pour les biens vendus et les services fournis, excluant les taxes de vente, les rabais et les remises.

Les produits provenant des activités aéroportuaires, composés surtout des droits d'atterrissage et des redevances générales d'aérogare, sont gagnés principalement auprès des sociétés aériennes et sont constatés selon les atterrissages.

Les produits relatifs aux frais d'améliorations aéroportuaires, les produits de services et recouvrements et les produits de sûreté et sécurité sont basés sur le nombre de passagers embarqués par les sociétés aériennes. Ces produits sont comptabilisés au moment des embarquements.

Les loyers provenant des concessionnaires sont comptabilisés linéairement sur la durée des baux et, dans certains cas, sont calculés en pourcentage des ventes des concessionnaires, sujets à des loyers minimaux garantis.

Les produits de stationnements sont constatés selon l'utilisation des lieux.

Les produits d'intérêts sont constatés, lorsque gagnés, d'après le nombre de jours de détention du placement.

#### **Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme**

Depuis la privatisation de AQi le 1er novembre 2000, cette dernière offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite à cotisations définies. Les employés qui étaient en poste au moment de la privatisation participent à un régime à prestations définies.

Le régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel AQi verse des cotisations définies à une entité indépendante. AQi n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. Les contributions au régime sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants des membres du personnel sont reçus.

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### **4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Le régime à prestations définies dont AQi est le promoteur détermine le montant que recevra un membre du personnel à titre de prestations de retraite en fonction de la durée du service et du salaire de fin de carrière. AQi conserve l'obligation juridique de verser les prestations même lorsque des actifs destinés au financement du régime à prestations définies ont été mis de côté.

AQi comptabilise ses obligations découlant de son régime à prestations définies ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. À cette fin, AQi a adopté les méthodes suivantes :

- Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, avec projections de salaires, à partir des hypothèses les plus probables de la direction, notamment la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- La charge de l'exercice relativement au coût des prestations définies est comptabilisée en résultat net pour la portion relative au coût des services et aux intérêts nets sur le passif net au titre du régime de retraite à prestations définies, et en autres éléments du résultat global pour la portion relative aux réévaluations du passif net au titre du régime de retraite à prestations définies. Les réévaluations comprennent les écarts actuariels et toute variation de l'effet du plafond de l'actif, le cas échéant.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les créditeurs et sont évalués au montant non actualisé que AQi s'attend à payer en raison des droits inutilisés.

### **Provisions et passifs et actifs éventuels**

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de AQi et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux charges estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que AQi a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.



# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### **5 - NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES OU RÉVISÉES**

#### **Modification comptable future**

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et des modifications des normes existantes ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB), mais elles ne sont pas encore en vigueur, et AQi ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de AQi au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les nouvelles normes, modifications et interprétations des normes existantes qui n'ont pas été adoptées par anticipation ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers de AQi.

### **6 - JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION ET ESTIMATIONS**

#### **Jugements importants de la direction dans l'application de méthodes comptables**

Lors de la préparation des états financiers, la direction pose des hypothèses, porte des jugements et effectue des estimations quant à la reconnaissance et à la mesure des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats futurs sont susceptibles d'être différents de ces hypothèses et estimations, et ils seront rarement exactement les mêmes dans la réalité. Ces jugements, hypothèses et estimations sont décrits ci-dessous.

#### **Incertitude relative aux jugements, hypothèses et estimations**

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

#### *Principales sources d'incertitude relatives aux estimations*

– Durées d'utilité des actifs amortissables :

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de clôture en fonction de l'utilité prévue de ces actifs. Les valeurs comptables sont détaillées à la note 9. Les résultats réels peuvent toutefois être différents dans les faits, et ce, pour diverses raisons, telles qu'une usure prématurée, une capacité insuffisante, des changements réglementaires, etc.

– Dépréciation d'actifs financiers et non financiers :

En raison du contexte de pandémie de COVID-19, la direction a dû user de son jugement pour déterminer si des indices de dépréciation de ses actifs financiers, notamment les effets à recevoir, et de ses actifs non financiers, notamment les immobilisations corporelles, existaient à la date de l'état de la situation financière et nécessitaient la tenue d'un test de dépréciation. Des facteurs tels que la baisse d'utilisation des actifs, la baisse de l'achalandage et la fermeture des frontières sont des indices de dépréciation possible. La direction a donc effectué un test de dépréciation en utilisant des estimations et des hypothèses. Le test de dépréciation n'a pas abouti à la constatation d'une perte de valeur sur les immobilisations corporelles. Une perte de valeur a été constatée sur certains actifs financiers (se reporter à la note 18).

## **Aéroport de Québec inc.**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

#### **6 - JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION ET ESTIMATIONS (suite)**

- Passif au titre du régime de retraite à prestations définies :

La direction procède à une estimation annuelle de l'obligation au titre des prestations définies avec le soutien d'actuares indépendants. Le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation des taux standards d'inflation et de mortalité, ainsi que des futures augmentations de salaire.

- Provisions et passifs éventuels :

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ce passif implique des jugements et des estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

- En-lieu de taxes :

La direction doit user de son jugement dans l'établissement de la charge d'en-lieu de taxes en se basant notamment sur des rapports d'évaluateurs indépendants pour établir l'évaluation foncière estimative et ainsi pouvoir calculer la charge. Le résultat réel pourrait différer en raison d'une évaluation foncière finale différente de celle estimée.

#### *Jugements posés relativement aux méthodes comptables appliquées*

- Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients :

La direction a usé de son jugement pour déterminer si la présentation des produits de frais d'améliorations aéroportuaires devrait se faire au brut ou au net des frais de gestion chargés par les compagnies aériennes. L'un des éléments qui renforcent la position de AQi est que le contrat de services est conclu avec les compagnies aériennes et non avec les passagers. La direction juge donc que le montant qu'elle s'attend à recevoir est bien le montant net des frais de gestion, et non le montant brut payé par les passagers. La présentation au net est ainsi celle qui est jugée la plus pertinente dans ces circonstances.

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 7 - DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Courants</b>		
Créances clients, montant brut	<b>5 401 492</b>	3 354 708
Provision pour pertes de crédit attendues (note 18)	<b>(437 553)</b>	(231 938)
Créances clients, montant net	<b>4 963 939</b>	3 122 770
Autres subventions à recevoir	<b>88 364</b>	606 855
Intérêts courus à recevoir	<b>423 216</b>	578 659
Taxes à la consommation à recevoir		232 029
	<b><u>5 475 519</u></b>	<b><u>4 540 313</u></b>

Tous les montants sont encaissables à court terme. La valeur comptable nette des créances clients et des intérêts courus à recevoir est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

Le montant de perte de valeur afférente aux créances clients est de 266 086 \$ pour l'exercice (53 863 \$ en 2020).

#### 8 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

AQi a obtenu des subventions de 36 245 589 \$ pour la réalisation des travaux de réfection de l'aérogare terminés en 2008. De ce montant, une subvention de 15 000 000 \$ est attribuée au remboursement des obligations de série B. Au 31 décembre 2021, un montant de 14 500 000 \$ (13 500 000 \$ en 2020) a été versé directement par le subventionneur à cet égard. La subvention à recevoir porte intérêt au taux de 4,77 % et est applicable en réduction de la dette par versements trimestriels de 250 000 \$ jusqu'en avril 2022.

AQi a également obtenu une subvention de 50 000 000 \$ pour la réalisation des travaux d'agrandissement et de réfection de l'aérogare. Cette subvention sert à rembourser les obligations de série D. Au 31 décembre 2021, un montant de 19 156 646 \$ (15 982 327 \$ en 2020) a été versé directement par le subventionneur à l'égard de ces obligations. La subvention à recevoir porte intérêt au taux de 2,8 % et est applicable en réduction de la dette par versements trimestriels de 1 023 419 \$ jusqu'en mai 2030.

De plus, AQi a obtenu des subventions totalisant 32 371 884 \$ (0 \$ en 2021; 1 090 819 \$ en 2020) pour financer la construction de certains projets. De ces montants, une somme totale de 32 073 520 \$ (0 \$ en 2021; 3 632 455 \$ en 2020) a été encaissée.

Les subventions encaissées et celles à recevoir sont comptabilisées sous la rubrique « Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles ».

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et améliorations locatives	Pistes, chaussées et autres surfaces pavées	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Matériel roulant	Mobilier et agencements	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>								
Solde au 1er janvier 2021	278 880 293	145 035 864	91 647 789	28 560 657	15 691 937	9 354 506	21 696 797	590 867 843
Acquisitions et reclassements	143 240	504 042	333 448	31 580	56 507	152 891	313 548	1 535 256
Cessions et radiations				(729 717)	(7 500)	(2 142 051)		(2 879 268)
Solde au 31 décembre 2021	279 023 533	145 539 906	91 981 237	27 862 520	15 740 944	7 365 346	22 010 345	589 523 831
<b>Amortissement cumulé</b>								
Solde au 1er janvier 2021	38 919 554	37 937 836	30 067 138	17 553 930	9 994 699	4 530 504		139 003 661
Amortissement	7 554 528	5 671 445	4 519 642	2 894 292	656 492	616 561		21 912 960
Cessions et radiations				(527 192)	(7 500)	(463 752)		(998 444)
Solde au 31 décembre 2021	46 474 082	43 609 281	34 586 780	19 921 030	10 643 691	4 683 313		159 918 177
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>232 549 451</b>	<b>101 930 625</b>	<b>57 394 457</b>	<b>7 941 490</b>	<b>5 097 253</b>	<b>2 682 033</b>	<b>22 010 345</b>	<b>429 605 654</b>

	Bâtiments et améliorations locatives	Pistes, chaussées et autres surfaces pavées	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Matériel roulant	Mobilier et agencements	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>								
Solde au 1er janvier 2020	278 180 177	143 596 537	90 953 949	27 969 982	15 613 482	9 267 581	16 658 694	582 240 402
Acquisitions et reclassements	700 116	1 439 327	693 840	590 675	199 283	86 925	5 038 103	8 748 269
Cessions et radiations					(120 828)			(120 828)
Solde au 31 décembre 2020	278 880 293	145 035 864	91 647 789	28 560 657	15 691 937	9 354 506	21 696 797	590 867 843
<b>Amortissement cumulé</b>								
Solde au 1er janvier 2020	31 372 442	32 254 611	25 441 254	14 265 561	9 206 644	3 917 107		116 457 619
Amortissement	7 547 112	5 683 225	4 625 884	3 288 369	905 119	613 397		22 663 106
Cessions et radiations					(117 064)			(117 064)
Solde au 31 décembre 2020	38 919 554	37 937 836	30 067 138	17 553 930	9 994 699	4 530 504		139 003 661
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>239 960 739</b>	<b>107 098 028</b>	<b>61 580 651</b>	<b>11 006 727</b>	<b>5 697 238</b>	<b>4 824 002</b>	<b>21 696 797</b>	<b>451 864 182</b>

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 10 - CRÉDITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Fournisseurs	6 967 439	7 351 352
Fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	4 781 506	6 419 234
Taxes à la consommation à payer	319 364	
Salaires, vacances et avantages sociaux à payer	1 237 291	1 363 883
Intérêts courus à payer	1 161 000	1 082 816
	<u>14 466 600</u>	<u>16 217 285</u>

La valeur comptable des crédateurs correspond à une approximation de la juste valeur.

#### 11 - MONTANTS ÉVENTUELS

##### Passifs éventuels

Diverses réclamations ou actions judiciaires ont été intentées contre AQi au cours de l'exercice ou antérieurement. La direction estime que ces réclamations sont injustifiées et qu'il est peu probable que AQi ait à les régler. Cette évaluation est cohérente avec celle des conseillers juridiques externes indépendants.

#### 12 - EMPRUNTS

Les emprunts sont composés des passifs financiers suivants :

	<u>Courants</u>		<u>Non courants</u>	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$	\$	\$
Obligations de série A, 5,12 %, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable par versements trimestriels de 562 500 \$, échéant en avril 2029	2 250 000	2 250 000	14 625 000	16 875 000
Obligations de série B, 4,77 %, remboursables à même une subvention à recevoir par versements trimestriels de 250 000 \$, plus les intérêts, échéant en avril 2022	500 000	1 000 000		500 000

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 12 - EMPRUNTS (suite)

	Courants		Non courants	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Obligations de série C, 4,36 %, nettes des frais de transaction de 796 598 \$, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable à l'échéance en mai 2045			174 203 402	174 167 370
Obligations de série D, 2,8 %, remboursables à même une subvention à recevoir par versements trimestriels de 1 023 419 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2030	3 264 138	3 174 319	27 579 216	30 843 354
Obligations de série E, 3,42 %, nettes des frais de transaction de 88 519 \$, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable à l'échéance en mai 2025			39 911 481	39 887 860
Obligations de série F, 3,25 %, nettes des frais de transaction de 104 020 \$, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable à l'échéance en juin 2026			49 895 980	49 871 971
Obligations de série G, 2,94 %, nettes des frais de transaction de 632 767 \$, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable à l'échéance en mai 2031			49 367 233	
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>6 014 138</b>	<b>6 424 319</b>	<b>355 582 312</b>	<b>312 145 555</b>

En vertu de l'acte relatif à l'émission d'obligations qui énonce et encadre les modalités des obligations, AQi doit préparer et remettre aux porteurs d'obligations des prévisions financières du ratio de couverture du service de la dette pour les quatre trimestres suivant la date de leur préparation lorsque ce ratio est inférieur à 1,25/1. Au cours de l'exercice et à la date de l'état de la situation financière, ce ratio est inférieur à la cible fixée.

Les obligations de séries A, C, E, F et G sont greffées d'un fonds de prévoyance pour le service de la dette et d'un fonds de prévoyance d'exploitation et d'entretien. AQi se conforme aux modalités prévues à l'acte relatif à l'émission d'obligations à l'égard de ces fonds, qui sont constitués de dépôts à terme non courants.

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 12 - EMPRUNTS (suite)

De plus, AQi dispose d'une facilité de crédit autorisée auprès d'institutions financières, soit un crédit rotatif de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 2,45 % en 2020). Cette créance est renégociable annuellement. Un prêt à terme autorisé de 40 000 000 \$ est également à la disposition de AQi. Celui-ci pourrait être augmenté par tranches de 10 000 000 \$ jusqu'à concurrence de 60 000 000 \$ et porte intérêt au taux des acceptations bancaires plus une prime. Il est renégociable en février 2023.

#### 13 - PRODUITS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût non amorti</u>
	\$	\$	\$
Bâtiments et améliorations locatives, pistes, chaussées et autres surfaces pavées, machinerie et équipement	<u>141 665 636</u>	<u>35 320 851</u>	<u>106 344 785</u>
			<u>2020</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût non amorti</u>
	\$	\$	\$
Bâtiments et améliorations locatives, pistes, chaussées et autres surfaces pavées, machinerie et équipement	<u>141 665 636</u>	<u>30 025 231</u>	<u>111 640 405</u>

#### 14 - OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges comptabilisées au titre des avantages du personnel se détaillent comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Salaires	10 780 521	11 260 604
Avantages sociaux	1 604 850	1 809 412
Régime de retraite à prestations définies	86 900	94 100
Régime de retraite à cotisations définies	440 878	514 340
Allocations de retraite et indemnités de fin d'emploi	39 003	562 284
Subvention salariale d'urgence du Canada	<u>(3 198 765)</u>	<u>(4 300 858)</u>
Charges au titre des avantages du personnel	<u>9 753 387</u>	<u>9 939 882</u>

#### Régime de retraite à prestations définies

Le régime à prestations définies est enregistré au Bureau du surintendant des institutions financières, sous le numéro 57205, en vertu de la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension. Au cours de l'exercice, AQi a transféré les derniers participants actifs de ce régime dans le régime à cotisations définies. Au 31 décembre 2021, il ne reste aucun participant actif.

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 14 - OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

AQi offre un régime à prestations définies à ses employés à temps plein en poste avant le 1er novembre 2000. Les cotisations salariales requises varient entre 13,1 % et 24,2 % (10,8 % et 19,9 % avant le 1er janvier 2021) du salaire, et sont assujetties à un maximum. AQi verse les cotisations nécessaires au financement du régime pour les services courants et pour combler le déficit. La rente des employés correspond à un pourcentage du salaire des cinq années consécutives de service reconnu aux fins d'admissibilité les mieux rémunérées. L'âge normal de retraite est 65 ans. Par contre, une date de retraite facultative est possible pour les participants âgés de 60 ans ou plus ayant accompli au moins deux années de service reconnu aux fins d'admissibilité, ainsi que pour les participants âgés de 55 ans ou plus ayant accompli au moins 30 années de service reconnu aux fins d'admissibilité.

AQi est soumise à certains risques liés aux avantages du personnel, dont le rendement des placements, le taux d'actualisation utilisé dans l'évaluation de l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies, l'espérance de vie des participants et l'inflation future. L'administrateur du régime est l'employeur. Celui-ci a pour responsabilité d'établir la politique de placement et d'analyser les changements réglementaires, les prestations, la capitalisation et la situation financière du régime contributif à prestations définies. L'administrateur a confié à un gestionnaire de placements indépendant la gestion des actifs du régime.

À des fins de comptabilisation, AQi évalue ses obligations au titre du régime de retraite à prestations définies et la juste valeur des actifs du régime le 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle complète sur base de capitalisation a été effectuée au 31 décembre 2020 et le résultat a été extrapolé jusqu'au 31 décembre 2021.

Les cotisations d'équilibre requises basées sur l'évaluation actuarielle de 2020 sont de 55 500 \$ (53 500 \$ en 2020).

En raison de la pandémie de COVID-19, AQi a obtenu l'autorisation de suspendre les versements de ces cotisations pour les périodes d'avril à décembre 2020. Au 31 décembre 2020, les cotisations d'équilibre réellement versées totalisaient 33 626 \$.

Les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies pour la période considérée se détaillent comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Obligations au titre du régime de retraite à prestations définies au 1er janvier</b>	<b>11 742 100</b>	10 678 700
Coût des services rendus	19 400	33 400
Coût financier	300 100	325 300
Cotisations des employés	19 700	41 700
Écarts actuariels		
Perte (gain) actuarielle découlant de l'expérience du régime	(228 000)	105 700
Perte (gain) actuarielle découlant de changements dans les hypothèses financières	(584 100)	950 500
Prestations versées	(475 200)	(393 200)
<b>Obligations au titre du régime de retraite à prestations définies au 31 décembre</b>	<b><u>10 794 000</u></b>	<b><u>11 742 100</u></b>



## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 14 - OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Afin de déterminer les obligations au titre de la retraite, les hypothèses actuarielles suivantes ont été utilisées :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	%	%
Taux d'actualisation	3,2	2,6
Taux de croissance de la rémunération	2,8	2,5
Inflation	1,8	1,5

La durée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13,6 ans.

Ces hypothèses ont été élaborées par la direction en tenant compte des conseils d'un actuaire indépendant.

Les actifs détenus relativement aux obligations au titre du régime de retraite à prestations définies de AQi peuvent être rapprochés avec le solde d'ouverture à la date de clôture comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier</b>	<b>13 719 235</b>	12 983 860
<b>Augmentation des actifs</b>		
Cotisations de l'employeur	68 565	70 175
Cotisations des employés	19 700	41 700
Rendement des actifs du régime, excluant les produits d'intérêts		664 800
Produits d'intérêts	351 600	397 900
	<u>439 865</u>	<u>1 174 575</u>
<b>Diminution des actifs</b>		
Frais d'administration	62 900	46 000
Rendement des actifs du régime, excluant les produits d'intérêts	504 400	
Prestations versées	475 200	393 200
	<u>1 042 500</u>	<u>439 200</u>
<b>Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre</b>	<b>13 116 600</b>	13 719 235

Les actifs du régime sont dans des unités de fonds communs à stratégie équilibrée.

Les actifs du régime comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux, dont le niveau 1 qui utilise des données sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs auxquels le régime de retraite a accès. Les actifs du régime sont de niveau 1.

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 14 - OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

La charge au titre du régime de retraite à prestations définies de l'exercice présentée à l'état du résultat global au poste « Charges au titre des avantages du personnel » se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Coût des services rendus	19 400	33 400
Intérêts nets	4 600	14 700
Frais d'administration	<u>62 900</u>	<u>46 000</u>
Charge au titre du régime de retraite à prestations définies	<u>86 900</u>	<u>94 100</u>

AQI prévoit de verser des cotisations de 55 500 \$ (87 171 \$ en 2020) au régime de retraite au cours du prochain exercice.

Les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies et les actifs du régime peuvent être rapprochés de la façon suivante avec les montants présentés à l'état de la situation financière :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Juste valeur des actifs du régime	13 116 600	13 719 235
Obligations au titre du régime de retraite à prestations définies	<u>10 794 000</u>	<u>11 742 100</u>
Excédent	2 322 600	1 977 135
Effet du plafond de l'actif au titre du régime de retraite à prestations définies	<u>(2 531 200)</u>	<u>(2 156 200)</u>
Passif au titre du régime de retraite à prestations définies	<u>(208 600)</u>	<u>(179 065)</u>

Les hypothèses actuarielles peuvent avoir une incidence importante sur les montants liés aux avantages du personnel.

Le tableau ci-dessous illustre la façon dont des changements qui auraient raisonnablement pu être apportés aux hypothèses actuarielles importantes utilisées au 31 décembre 2021 auraient influé sur l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies à cette même date.

		<u>2021</u>	<u>2020</u>
		Impact sur l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies	Impact sur l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies
		\$	\$
Taux d'actualisation	2,95 % (au lieu de 3,20 %)	358 000	413 700
Taux de croissance des salaires	2,55 % (au lieu de 2,80 %)		
Inflation	1,55 % (au lieu de 1,80 %)	<b>(291 500)</b>	(257 100)

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

### 15 - CONTRATS DE LOCATION

AQi a conclu des contrats de location visant des terrains et du matériel informatique.

Les contrats de location ne sont pas résiliables ou peuvent être résiliés uniquement moyennant le paiement de frais de résiliation considérables. Certains contrats de location comportent une option permettant d'acquérir le bien loué sous-jacent à la fin de la durée du contrat de location ou de renouveler le contrat de location pour une période supplémentaire. AQi n'est pas autorisée à vendre le bien sous-jacent ni à le donner en garantie. De plus, AQi doit engager les frais d'entretien nécessaires conformément aux dispositions des contrats de location.

Le tableau qui suit présente la nature des activités de location de AQi classées par type d'actifs sous-jacents :

Actifs au titre de droits d'utilisation	Nombre de biens sous-jacents loués	Durée moyenne pondérée restante (années)	Nombre de contrats de location comportant des options de prolongation	Nombre de contrats de location comportant des options d'achat	Nombre de contrats de location comportant des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice	Nombre de contrats de location comportant des options de résiliation
Terrains	1	39	1			
Matériel informatique	1	4		1		

#### Actif au titre de droits d'utilisation

L'actif au titre de droits d'utilisation relatif au matériel informatique est présenté dans le matériel informatique dans les immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2021, le coût de cet actif est de 2 207 520 \$ et la valeur de l'amortissement cumulé est de 2 207 520 \$. La charge d'amortissement comptabilisée s'élève à 312 732 \$ (441 504 \$ en 2020).

#### Obligation locative

L'obligation locative est garantie par les biens sous-jacents aux contrats de location connexes.

Les paiements de loyers contractuels non actualisés à effectuer au titre d'obligation locative se présentent comme suit :

	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2021	146 053	215 175	249 185	180 872			791 285
31 décembre 2020	303 595	256 900	223 625				784 120

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 15 - CONTRATS DE LOCATION (suite)

L'obligation locative est présentée comme suit à l'état de la situation financière :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Partie courante	118 830	279 953
Partie non courante	<u>608 567</u>	<u>458 211</u>
	<u><u>727 397</u></u>	<u><u>738 164</u></u>

La charge d'intérêts incluse dans les paiements de loyers contractuels non actualisés à effectuer au titre d'obligation locative s'élève à 63 888 \$ (29 739 \$ en 2020).

#### Paiements de loyers qui ne sont pas comptabilisés comme des obligations locatives

AQi a choisi de ne pas comptabiliser d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme (c'est-à-dire les contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements effectués aux termes de ces contrats de location sont comptabilisés en charges de manière linéaire. En outre, certains paiements de loyers variables ne peuvent être comptabilisés comme des obligations locatives et sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont versés.

La charge liée aux paiements qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative s'établit comme suit :

	<u>2021</u>
	\$
Contrats de location à court terme	43 934
Contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	14 346
Paiements de loyers variables	<u><u>58 280</u></u>

Les paiements de loyers variables qui sont comptabilisés en charges du fait qu'ils ne sont pas comptabilisés comme une obligation locative comprennent les loyers fondés sur les produits des activités ordinaires comme il est décrit ci-dessous :

- AQi loue les installations aéroportuaires en vertu d'un bail avec Transports Canada depuis le 1er novembre 2000. Le loyer est établi en fonction d'un pourcentage progressif variant selon les différents paliers de produits. Les produits excluent les intérêts créditeurs, ces derniers étant inférieurs aux intérêts débiteurs. Les paliers de produits et les pourcentages convenus sont les suivants :

	<u>%</u>
<b>Paliers de produits</b>	
0 à 5 M\$	0
5 à 10 M\$	1
10 à 25 M\$	5
25 à 100 M\$	8
100 à 250 M\$	10
250 M\$ et plus	12

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

### **15 - CONTRATS DE LOCATION (suite)**

En raison de la pandémie de COVID-19, Transports Canada a fait un amendement au bail foncier, plus précisément à la clause du calcul du loyer. En vertu de cet amendement, aucun loyer n'est à verser à Transports Canada pour l'exercice 2021 (loyer versé équivalent à 2/12 du calcul décrit ci-dessus, soit un total de 155 522 \$, pour l'exercice 2020). Sans cet amendement au bail, le loyer aurait été de 606 527 \$ (933 130 \$ en 2020). AQi réalise donc une économie de 606 527 \$ (777 608 \$ en 2020).

Pour l'exercice 2022, ce sera le retour au calcul traditionnel comme il est décrit ci-dessus.

Les sorties de trésorerie pour tous les contrats de location pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 s'élèvent à 69 047 \$ (1 470 342 \$ en 2020).

#### **Contrats de location simple en tant que bailleur**

AQi loue des terrains et des bâtiments aéroportuaires à des sous-locataires. Les produits de ces sous-locations totalisent 3 519 626 \$ (3 110 135 \$ en 2020).

Bien que les risques associés aux droits que AQi conserve à l'égard des biens sous-jacents ne soient pas considérés comme significatifs, AQi déploie néanmoins des stratégies afin de les réduire le plus possible. Par exemple, elle veille à ce que tous les contrats renferment des clauses qui exigent que le bailleur la dédommage en cas d'usure excessive du bien au cours de la durée du contrat de location. De plus, pour les terrains où des services d'avitaillement sont offerts, les contrats renferment des clauses de garantie environnementale pour remise en état du site au départ des locataires.

Les contrats de location ne sont pas résiliables ou peuvent être résiliés uniquement moyennant des frais de résiliation considérables. La durée standard des contrats varie selon le type de sous-location effectuée. Pour ce qui est des contrats de location dans le terminal, la période varie de 1 à 10 ans à compter de la date de début du contrat, alors que la durée moyenne des contrats relatifs aux terrains est de 30 ans, à l'exception d'un contrat dont la durée est de 60 ans.

### **16 - ENGAGEMENTS**

AQi s'est engagée, d'après des contrats de service échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2026, à verser une somme de 30 403 476 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 4 329 949 \$ en 2022, à 5 897 753 \$ en 2023, à 7 264 898 \$ en 2024, à 7 611 876 \$ en 2025 et à 5 299 000 \$ en 2026.

De plus, AQi s'est engagée à verser 983 553 \$ au cours du prochain exercice pour des contrats de construction.

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

### 17 - INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT GLOBAL

#### Biens et services

Au cours de l'exercice, Transports Canada, en vertu du Fonds d'aide pour les aéroports, a accordé à AQi une aide financière de 4 245 000 \$ qui a été comptabilisée à l'encontre des biens et services.

#### Produits financiers

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière se détaillent comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts sur l'encaisse	38 963	86 311
Produits d'intérêts sur les dépôts à terme	1 191 025	1 440 602
Produits d'intérêts sur les effets à recevoir	127 912	146 676
	<u>1 357 900</u>	<u>1 673 589</u>

#### Charges financières

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière se détaillent comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Charges d'intérêts sur les emprunts et l'obligation locative	13 380 622	12 798 436
Produits d'intérêts sur la subvention à recevoir afférente à un emprunt	(954 772)	(1 090 380)
Amortissement des coûts de transaction	122 861	83 695
	<u>12 548 711</u>	<u>11 791 751</u>

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

### 18 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable des montants présentés dans l'état de la situation financière se rapporte aux catégories d'actifs et de passifs qui suivent :

#### Actifs financiers

##### Actifs financiers au coût amorti

	Taux d'intérêt et échéance	2021	2020
		\$	\$
<b>Courants</b>			
Encaisse		4 485 616	9 204 002
Dépôts à terme	Taux moyen pondéré de 1,00 % (1,56 % au 31 décembre 2020)	57 204 579	24 657 108
Débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir (note 7)		5 475 519	4 308 284
Subventions à recevoir (note 8)		4 062 502	4 472 683
Effets à recevoir		116 667	165 660
		<u>71 344 883</u>	<u>42 807 737</u>
<b>Non courants</b>			
Dépôts à terme	Taux moyen pondéré de 1,70 % (2,23 % au 31 décembre 2020), échéant à différentes dates jusqu'en 2026	40 000 000	35 900 000
Effets à recevoir	Taux d'un prêt hypothécaire résidentiel majoré de 5,25 %	1 391 667	1 872 802
Subventions à recevoir (note 8)		27 579 216	31 343 354
		<u>68 970 883</u>	<u>69 116 156</u>
		<u>140 315 766</u>	<u>111 923 893</u>

##### Effets à recevoir

Les actifs financiers au coût amorti comprennent un effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose, portant intérêt au taux d'un prêt hypothécaire résidentiel de cinq ans majoré de 5,25 % (8,14 %; 8,74 % au 31 décembre 2020), encaissable par des versements mensuels de 9 722 \$ jusqu'en janvier 2033 suivis de 333 versements mensuels de 1 \$, et échéant le 30 octobre 2060. La portion encaissable à court terme est de 116 667 \$.

Au cours de l'exercice, AQi a procédé à la radiation d'un effet à recevoir pour un montant de 413 461 \$, ce qui a donné lieu à une perte de valeur des actifs financiers comptabilisée dans le résultat global.

# Aéroport de Québec inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

### 18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Passifs financiers

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Courants</b>		
Créditeurs, excluant les salaires, les vacances et les avantages sociaux à payer ainsi que les taxes à la consommation à payer (note 10)	12 909 945	14 853 402
Dépôts de clients	55 000	135 744
Emprunts (note 12)	<u>6 014 138</u>	<u>6 424 319</u>
	<b>18 979 083</b>	21 413 465
<b>Non courants</b>		
Dépôts de clients	667 614	617 614
Emprunts (note 12)	<u>355 582 312</u>	<u>312 145 555</u>
	<b><u>375 229 009</u></b>	<b><u>334 176 634</u></b>

La juste valeur des instruments financiers non courants est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

#### Évaluation de la juste valeur

Les méthodes et les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées lors de la période de présentation de l'information financière précédente. Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

#### *Dépôts à terme, subventions à recevoir, effets à recevoir, dépôts de clients et emprunts*

La juste valeur des dépôts à terme est de 98 534 000 \$ (61 908 000 \$ en 2020) et a été déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments financiers similaires ayant la même durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur des subventions à recevoir, des effets à recevoir et des dépôts de clients a été déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments financiers similaires ayant la même durée jusqu'à l'échéance, et elle se rapproche de la valeur comptable. La juste valeur des emprunts est de 394 941 000 \$ (378 531 000 \$ en 2020) et a été déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des emprunts similaires.

#### Risques découlant des instruments financiers

AQi est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de AQi sont résumés précédemment par catégorie. Les principaux types de risques sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les membres de la direction de AQi gèrent les risques en étroite collaboration avec les membres du conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de AQi en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. Les échéances des placements financiers de AQi sont toutes inférieures à cinq ans.



## **Aéroport de Québec inc.**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

#### **18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

AQi ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels AQi est exposée sont décrits ci-après.

##### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent et entraînent une perte en raison de variations des taux d'intérêt.

Les dépôts à terme et les subventions à recevoir portent intérêt à taux fixe et exposent donc AQi au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Puisque les instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de la juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

L'effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose et les emprunts à terme portent intérêt à taux variable et exposent donc AQi au risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Conformément à ses politiques, AQi vise à atténuer l'exposition de son financement à long terme au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les emprunts à plus long terme portent donc intérêt à taux fixe.

La direction estime que des fluctuations des taux d'intérêt de 1 % n'auraient pas d'incidence importante sur le résultat de AQi.

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur de AQi manque à l'une de ses obligations.

Le risque de crédit associé aux créances clients est généralement diversifié, puisque AQi négocie avec un grand nombre d'établissements.

L'exposition maximale de AQi au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture.

AQi a pour politique de traiter uniquement avec des parties solvables. La direction de AQi estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture, est bonne.

Aucun actif financier de AQi n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

AQi applique le modèle simplifié d'IFRS 9 pour comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie de toutes les créances clients, étant donné que ces éléments ne comportent pas une composante financement importante.

Lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les créances clients ont été évaluées sur une base collective puisqu'elles partagent des caractéristiques de risque de crédit communes. Elles ont été regroupées en fonction du nombre de jours depuis lesquels elles sont en souffrance et de l'emplacement géographique du client.

## **Aéroport de Québec inc.**

### **Notes complémentaires**

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

---

#### **18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Les taux de pertes de crédit attendues sont fondés sur le profil de paiement lié aux ventes des 60 mois précédant les 31 décembre 2021 et 2020 respectivement, ainsi que sur les taux historiques de pertes de crédit au cours de cette période. Les taux historiques sont ajustés afin de refléter les facteurs macroéconomiques actuels et prospectifs qui influent sur l'aptitude du client à régler les montants dus.

AQi tient compte des perspectives économiques des régions desservies par sa clientèle ainsi que des décisions économiques se passant dans l'industrie de l'aviation tant au Canada qu'à l'international, par exemple, une fusion de deux compagnies aériennes, une entente de partage de code (*codeshare*) ou une alliance, une rationalisation des opérations, etc.

AQi a donc ajusté les taux de pertes historiques en fonction des variations prévues de ces facteurs.

Les créances clients sont sorties de l'état de la situation financière, autrement dit décomptabilisées, lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement. Le défaut de paiement dans les 120 jours suivant la date de la facture, la non-communication de la part du client et l'absence d'engagement auprès de AQi quant à un arrangement de paiement alternatif sont, entre autres, considérés comme des indicateurs qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est défini comme le risque que AQi ne puisse respecter ses engagements. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que AQi dispose des sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, AQi établit annuellement des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie.

AQi considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie et les créances clients. L'encaisse, les dépôts à terme et les créances clients actuelles de AQi excèdent de façon significative les besoins courants en sortie de trésorerie.

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2021, les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés de AQi (y compris les versements d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<b>2021</b>			
	<b>Courants</b>		<b>Non courants</b>	
	<u>Moins de 6 mois</u>	<u>6 à 12 mois</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs, excluant les salaires, les vacances et les avantages sociaux à payer	12 017 825	892 120		
Dépôts de clients		55 000	667 614	
Emprunts	10 151 116	9 613 339	163 140 827	392 873 325
	<u>22 168 941</u>	<u>10 560 459</u>	<u>163 808 441</u>	<u>392 873 325</u>
				<b>2020</b>
	<b>Courants</b>		<b>Non courants</b>	
	<u>Moins de 6 mois</u>	<u>6 à 12 mois</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs, excluant les salaires, les vacances et les avantages sociaux à payer	13 349 163	1 504 239		
Dépôts de clients		135 744	617 614	
Emprunts	9 498 656	9 457 886	110 397 687	402 288 086
	<u>22 847 819</u>	<u>11 097 869</u>	<u>111 015 301</u>	<u>402 288 086</u>

#### 19 - GESTION DU CAPITAL

Dans ses opérations de gestion du capital, AQi vise l'atteinte de ces objectifs :

- Dégager le capital nécessaire lui permettant de développer et d'améliorer les services aériens et aéroportuaires afin d'assurer un service de qualité aux passagers;
- Maintenir une structure de capital souple lui permettant d'obtenir du financement afin de développer ses infrastructures et son patrimoine foncier;
- Maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière.

Le capital de AQi est constitué des actifs nets, de l'obligation locative et des emprunts totalisant 447 968 219 \$ (434 544 506 \$ au 31 décembre 2020).

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 19 - GESTION DU CAPITAL (suite)

Afin d'assurer l'atteinte de ses objectifs, la direction de AQi :

- produit et dépose auprès du conseil d'administration les prévisions financières à court et à long terme;
- produit et dépose trimestriellement auprès du conseil d'administration les états financiers ainsi que le rapport de gestion sur les activités, et fait le suivi des prévisions financières;
- révisé périodiquement la tarification de ses services.

#### 20 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT

Les ajustements suivants pour les éléments sans effet de trésorerie ont été apportés au résultat afin d'obtenir les flux de trésorerie opérationnels :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Débiteurs	(935 206)	1 705 617
Fournitures en stock	(140 486)	(123 289)
Frais payés d'avance	(42 166)	82 224
Créditeurs, excluant les fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	(112 957)	3 188 945
Produits reportés	(292 231)	2 013 437
Dépôts de clients	(30 744)	69 165
	<u>(1 553 790)</u>	<u>6 936 099</u>

#### 21 - RAPPROCHEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	<u>Emprunts</u>	<u>Obligation locative</u>	<u>Subventions à recevoir</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
<b>1er janvier 2021</b>	<b>318 569 874</b>	<b>738 164</b>	<b>(35 816 037)</b>	<b>283 492 001</b>
<b>Flux de trésorerie</b>				
Encaissement	50 000 000			50 000 000
Remboursement	(2 250 000)	(10 767)		(2 260 767)
Coûts de transaction	(671 966)			(671 966)
<b>Éléments non monétaires</b>				
Subventions attribuées au remboursement des emprunts	(4 174 319)		4 174 319	
Amortissement des coûts de transaction	122 861			122 861
<b>31 décembre 2021</b>	<u><b>361 596 450</b></u>	<u><b>727 397</b></u>	<u><b>(31 641 718)</b></u>	<u><b>330 682 129</b></u>

## Aéroport de Québec inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2021  
(en dollars canadiens)

#### 21 - RAPPROCHEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (suite)

	Emprunts	Obligation locative	Subventions à recevoir	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>1er janvier 2020</b>	324 823 151	921 905	(42 444 645)	283 300 411
<b>Flux de trésorerie</b>				
Encaissement			3 632 455	3 632 455
Remboursement	(2 250 000)	(183 741)		(2 433 741)
<b>Éléments non monétaires</b>				
Subventions obtenues			(1 090 819)	(1 090 819)
Subventions attribuées au remboursement des emprunts	(4 086 972)		4 086 972	
Amortissement des coûts de transaction	83 695			83 695
<b>31 décembre 2020</b>	<u>318 569 874</u>	<u>738 164</u>	<u>(35 816 037)</u>	<u>283 492 001</u>

#### 22 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de AQi comprennent ses administrateurs, ses principaux dirigeants ainsi que les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des membres du personnel de AQi.

##### Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de AQi comprennent les administrateurs et les membres de la direction. La rémunération des principaux dirigeants se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Salaires, primes et indemnités de fin d'emploi	1 476 153	1 262 279
Coût des avantages sociaux	141 063	130 912
Avantages postérieurs à l'emploi	70 776	63 990
Jetons de présence et honoraires des administrateurs	370 126	357 419
Total de la rémunération	<u>2 058 118</u>	<u>1 814 600</u>

##### Transactions liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le régime à prestations définies constitue une partie liée, de même que le régime à cotisations définies. Les transactions de AQi avec les régimes de retraite comprennent les cotisations versées aux régimes qui sont présentées à la note 14. AQi n'a conclu aucune autre transaction avec les régimes de retraite, et aucun solde n'est impayé, sauf les cotisations du dernier mois de l'exercice, qui sont payées au cours du mois suivant la fermeture.